



SAUVESSANGES

Bulletin Municipal n°1 - Année 2015



● Le mot du Maire

● Vie de la commune

● Informations

● Associations

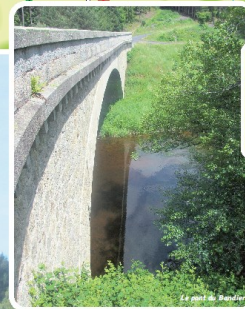
SAUVESSANGES

Bienvenue

CAMPING**

MUNICIPAL du

BANDIER



	Roads		Bus stop
	Rivers / Watercourses		School
	Paths / Trails		Church
	Bridges		Public buildings
	Mountains		Religious buildings
	Windmills		Sports fields
	Castles / Towers		Parking
	Windmill towers		Public buildings
	Windmill towers		Public buildings

	Villages / Towns		Roads
	Rivers / Watercourses		Paths / Trails
	Mountains		Churches
	Windmill towers		Public buildings
	Windmill towers		Public buildings





Sommaire :

• MOT DU MAIRE	Page 3
• BUDGET / TRAVAUX	Page 4 - 5
• PROJETS 2015	Page 6
• ETAT CIVIL	Page 7
• VIE MUNICIPALE	Page 8 - 9
• MAISONS FLEURIES	Page 10
• BIBLIOTHEQUE	Page 11
• PLUI	Page 12
• CONTRAT TERRITORIAL	Page 13
• VIE ASSOCIATIVE	Page 14 - 19
• EVENEMENTS 2015	Page 20 - 21
• INFO DIVERSES	Page 22
• RENSEIGNEMENTS UTILES	Page 23

MAIRIE

☎ 04 73 95 94 29
 📠 04 73 95 33 95
 ✉ sauvessanges.mairie@wanadoo.fr
 @ https://www.sauvessanges.fr

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE à partir du 1er avril 2015

Ouverture secrétariat au public

- ◆ Lundi 9h à 12h
- ◆ Mardi 9h à 12h - 14h à 17h
- ◆ Mercredi 9h à 12h
- ◆ Jeudi 9h à 12h
- ◆ Vendredi 9h à 12h
- ◆ Samedi de 9h à 12h
(1er et 3ème du mois)

Permanence du maire

et des élus

1er et 3ème samedis du mois
de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous



Le mot du Maire



Au nom du Conseil Municipal, je vous renouvelle mes vœux de santé, de réussite, d'épanouissement pour cette nouvelle année, pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Je tiens au nom de l'équipe municipale à vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous avez largement témoignée dès le premier tour des élections municipales. La tâche qui m'a été confiée est une responsabilité importante mais passionnante.

Le nouveau Conseil Municipal s'est mis au travail avec motivation. La nouvelle équipe est impliquée dans les différents Syndicats Intercommunaux et les Commissions Communales que nous avons mises en place.

En parallèle nous sommes présents dans les différentes commissions de la communauté de communes de la vallée de l'Ance et du Parc Naturel Régional Livradois Forez.

Les grandes réformes territoriales sont en cours et vont nous impacter dès 2015.

L'année 2015 sera également une année d'élections avec de nombreux changements pour nous tous puisque la commune fera partie du nouveau canton d'Ambert pour les élections départementales de mars et d'une nouvelle région (Auvergne - Rhône Alpes) pour les élections régionales de fin d'année.

Le désengagement de l'Etat avec la baisse des dotations aux collectivités territoriales est bien réel. Malgré toutes ces difficultés et ces bouleversements, avec l'équipe municipale, nous souhaitons défendre les intérêts de la commune et de ses habitants.

Nous voulons garder une commune active dans laquelle il fait bon vivre et qui permette d'accueillir de nouvelles familles.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents et j'espère qu'ils sauront apprécier le dynamisme de notre village.

Je vous remercie d'être venus nombreux à la cérémonie des vœux, preuve de tout l'intérêt que vous portez à la vie locale. Ces moments sont des moments privilégiés et nous avons eu souvent l'occasion de nous rencontrer tout au long de l'année 2014 qui a été riche en événements.

Je remercie les bénévoles des associations qui contribuent à l'animation de notre commune et favorisent la convivialité et le lien social.

Je voudrais remercier et féliciter tout le personnel communal qui s'investit tout au long de l'année pour le bien-être de tous dans les tâches qui lui sont confiées.

Je remercie également tous les habitants qui s'investissent dans la vie de la commune, les commissions, les manifestations et qui participent ainsi au mieux « vivre ensemble ».

N'hésitez pas à nous rencontrer et à nous faire part de vos suggestions ou remarques, l'équipe municipale et moi même sommes à votre écoute.

Bonne lecture à tous.

**Le Maire,
Didier Ardevol**

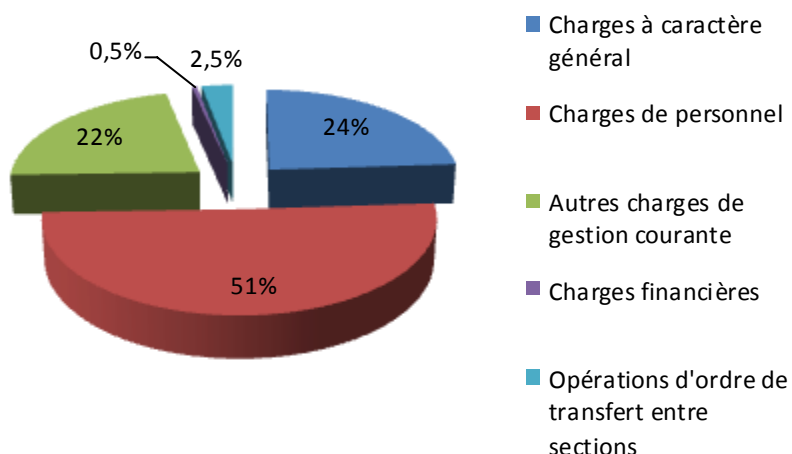
LE BUDGET COMMUNAL 2014

SITE INTERNET

www.sauvessanges.fr



Les dépenses de fonctionnement : 390 809 €



■ Charges à caractère général : 93 751 €

Dans cette rubrique figure tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de la commune : Eau, électricité, éclairage public, carburants, combustibles, entretien voirie, bâtiments, terrains, fournitures diverses, maintenance logiciels, assurances, téléphone, fêtes et cérémonies, impôts fonciers

■ Charges de personnel : 197 549 €

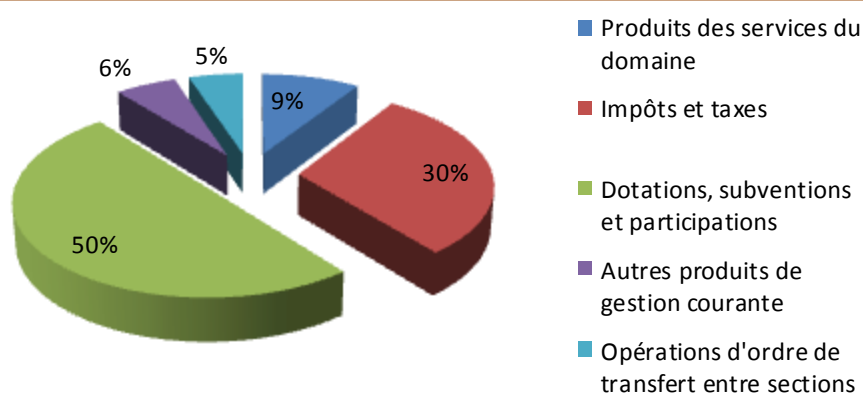
Salaires et charges des employés communaux et agence postale

■ Charges de gestion courante : 86 080 €

Cotisations aux différentes structures intercommunales (SIVOM, PARC ...), subventions aux associations et au CCAS, indemnités des élus.

■ Charges financières : 1885 €

Les recettes de fonctionnement : 554 085 €



■ Produits de services : 51 004 €

Coupes de bois sectionnaires, recettes camping, participation de la Poste aux frais de l'agence postale

■ Impôts et Taxes : 166 188 €

Taxes d'habitation et taxes foncières payées par les ménages

■ Dotations, subventions et participation : 276 790 €

Dotation globale de fonctionnement (DGF) ; ces dotations versées par l'Etat sont en constante diminution.

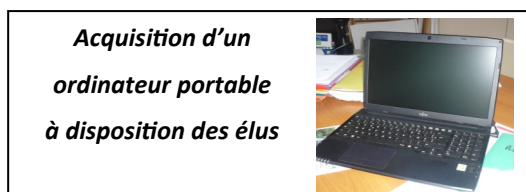
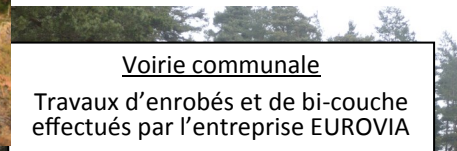
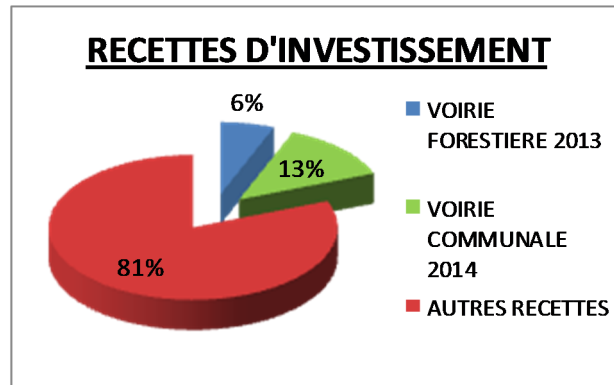
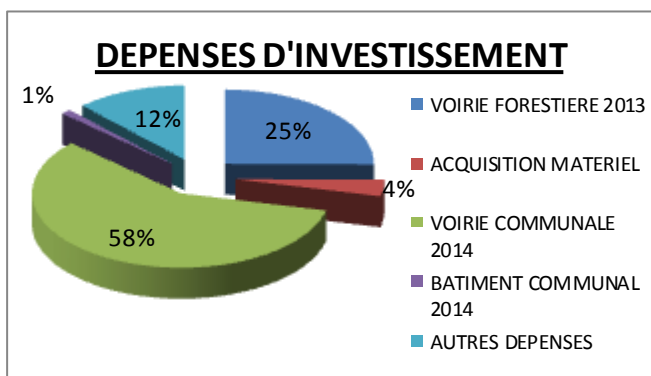
■ Autres produits de gestion courante : 31 839 €

Revenus des immeubles : Location des appartements, du commerce et de la salle polyvalente

■ Autres : 28 264 € (Travaux en régie, amortissement subventions

Le budget d'investissement

Dépenses : 447 126 €	Recettes : 238 435 €
<p>■ voirie communale 2014 : 259 921 € Chemins de Sermoulis au Crozet – Loubardanges Rochette Borel – La Faye – Tourris – La Vialle - Grenier</p> <p>■ voirie forestière 2013 : 112 345 € Chemin « les Batisses » à Besse Chemin « le grand poste » à Toms <i>(une partie de ce chemin est sur le territoire de la commune de Craponne sur Arzon qui participe à hauteur de 25 930 €)</i></p> <p>■ Acquisition de matériel : 16 023 € Equipement en matériel de la Mairie (logiciels, ordinateur, photocopieur et armoire) et de la salle polyvalente (lave-vaisselle, cuisinière, congélateur, vaisselle)</p> <p>■ Bâtiments communaux : 4 914 € Remplacement d'un chauffe-eau dans un studio Honoraires architecte pour travaux mairie</p> <p>■ Autres dépenses : 53 923 € Travaux en régie, remboursements capital emprunt et caution, amortissement subvention.....</p>	<p>■ Voirie communale 2014 : 31 129 € Subvention Conseil Général (FIC) 1^{er} acompte : 31 129 € <u>Reste à percevoir : 31 130 €</u></p> <p>■ Voirie forestière 2013 : Subvention Conseil Général - 1^{er} acompte : 1 882 € <u>Reste à percevoir : 1 883 €</u></p> <p>Subvention Union Européenne FEADER : 40 667 € <u>Reste à percevoir : 40 667 €</u></p> <p>Subvention Etat Ministère Agriculture : 36 902 € 1^{er} acompte : 14 416 € <u>Reste à percevoir : 22 486 €</u></p> <p>■ Autres recettes : 192 890 € FCTVA : 28 263 € Excédent de fonctionnement : 152 664 € Divers : 11 963 €</p>



TRAVAUX MAIRIE

Réaménagement des bureaux de la mairie

Travaux de mise en accessibilité qui vont permettre aussi d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des employés communaux.



Rénovation et entretien des logements de la mairie



VOIRIE :

Programmation de nouvelles tranches de travaux pour la voirie communale et la voirie forestière.

Etude sur le centre bourg

Dans le cadre d'une réflexion menée sur la revitalisation du bourg, nous avons sollicité le Parc pour travailler avec la chargée de projet centre - bourg et l'atelier d'urbanisme afin d'établir un projet d'aménagement et un plan guide des interventions.

PANNEAUX

Deux panneaux « touristiques » vont être installés à l'aire des Pallus et à l'entrée du camping.



Poursuite de l'état des lieux du petit patrimoine

Dès l'automne, la Commission « Habitat-Cadre de vie » a débuté le recensement du « petit patrimoine » dans plusieurs hameaux : Vauribeyre, Cottes, Amour, La Viveille, Le Pinet, Sauvessanelles, Mayaux, Grenier. Cette action se poursuivra en 2015 dans les autres villages.



L'objectif de cette démarche est double :

1. Mettre en valeur ce patrimoine et prendre en compte les différents travaux de restauration à réaliser.
2. Proposer des circuits de randonnée sur ce thème.

Poursuite de l'opération village propre

Cette action consiste à organiser des journées de collecte de débris et de matériel amassés dans les communaux des hameaux.

(En 2014, l'opération s'est déroulée dans 2 hameaux : Cottes et La Viveille)





ETAT CIVIL



NAISSANCES

10 avril : Maël MAZZOCCHI, fils de Christophe MAZZOCHI et Coralie DESSERRE, Bessettes

17 juin : Anaïs BREUIL, fille de Patricia et Hervé BREUIL, Vauribeyre



MARIAGE

18 janvier : Sébastien BRUYERE et Sylvie BERNARD, La Valette

Meilleurs vœux à
nos deux doyennes :

Madame Lydie
CAIRE du Bandier,
102 ans

et Madame Marie
BOST, 100 ans

à qui nous
souhaitons de
conserver une
bonne santé encore
très longtemps....

DECES

26 janvier : Marie-Louise CHAUTARD épouse MARIN, 81 ans, Ferry

02 juin : Raymond Marcel GAYARD, 78 ans, La Vialle

27 juillet : Marie-Thérèse ALLARD veuve PICARD, 99 ans , Le Bourg

29 août : Auguste Maurice POULY, 77 ans, Sermoulis

28 décembre : Marc ROURE, 84 ans, Le Bourg



INHUMATIONS

17 janvier : Geneviève GENTIER veuve ALLIROT, 98 ans - St Etienne

07 avril : Marie-Louise PORTENEUVE veuve JOUVET, 92 ans - Rochette Ribier

11 juin : Bronislawa MIEDZOWSKA veuve WISNIEWSKI, 79 ans - Montbrison

28 juin : Henriette CHAUMET veuve BERNARD, 88 ans - St Etienne

30 juin : André BACHELARD, 63 ans - Mayaux

02 aout : Marie-Hélène TAVERNIER veuve AYEL, 90 ans -Versailles

20 novembre : Marie Rose FERRY veuve PITAVY, 77 ans - Craponne

Marie BOST a soufflé ses 100 bougies !

Jeudi 13 novembre à Craponne, Marie BOST fêtait ses 100 ans entourée de toute sa famille. Marie de son nom de jeune fille BOUTHEON est née à Lissac le 8 novembre 1914. Orpheline de père à 4 ans et de mère à 19 ans, elle sera alors prise en charge par sa tante Victorine d'Usson. A 14 ans elle débute un apprentissage de couturière puis vient habiter Usson pour exercer son métier. Le 22 juillet 1940 elle épouse Anthony BOST et s'installe à Sauvessanges. De leur union naîtront 3 enfants Josiane, Jean et Marguerite, viendront ensuite 3 petits-enfants et un arrière-petit-fils. Discrète et attentionnée, le secret de sa longévité réside peut-être dans une vie saine. Après le décès de son mari, c'est en 2006 qu'elle rejoint la maison de retraite Chantalouette où pendant longtemps elle participe aux activités. Maintenant la lecture est sa grande occupation. Sa famille, en présence de la directrice de l'établissement, de résidents, du personnel soignant, de M. le Maire de Sauvessanges accompagné de deux élus, et d'amis de sa commune, tous ont voulu être présents pour fêter cet évènement en lui souhaitant de conserver encore très longtemps toutes ses facultés.



VIE MUNICIPALE

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Dimanche 16 novembre à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, Mr le Maire, les enfants de l'école, les porte-drapeaux, les anciens combattants, M. le Conseiller Général, les conseillers municipaux, les sapeurs-pompiers, les gendarmes de Viverols et la population se recueillaient devant le monument aux morts.

Après le dépôt de gerbe et l'ouverture de la cérémonie par le ban, Mr le Maire a procédé à la lecture du message officiel puis Adeline CHATAING, nouvelle recrue chez les sapeurs pompiers, a poursuivi par la lecture du message de l'UFAC. Les enfants ont ensuite rendu hommage aux soldats de toutes les guerres en déposant une rose à l'appel de chaque nom. La foule attentive et émue écoutait la Marseillaise chantée par les enfants qui clôturait cette cérémonie commémorative.



Un diplôme a été remis à l'école de la part des Anciens Combattants pour leur participation à la cérémonie



CCAS - REPAS DES AINES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a offert, comme chaque année, un repas ou un colis de fin d'année à toutes les personnes de plus de 70 ans en résidence principale sur la commune.

Le 08 novembre, 36 personnes se sont réunies au restaurant Roure pour partager un repas convivial.

Le 20 décembre les membres du CCAS ont porté 52 colis à domicile et 9 en maison de retraite.



Première réunion publique

Dimanche 22 juin, plus de 130 personnes étaient rassemblées à la salle des fêtes pour assister à la première réunion publique du Conseil Municipal. Cette rencontre, sous le signe de la convivialité, a permis au maire, Didier ARDEVOL, de présenter son équipe, ses projets et les différentes commissions communales qui ont été mises en place.

Dans une volonté de concertation, le Maire a invité les habitants à se joindre à des commissions et a précisé qu'à l'avenir des temps d'échanges seront organisés sur des sujets particuliers.



La Municipalité a présenté ses vœux

C'est devant une assistance nombreuse que M. le Maire a présenté ses premiers vœux, l'occasion pour le nouveau conseil municipal de remercier les habitants, les associations et les employés communaux qui s'impliquent tout au long de l'année et de dresser un bref bilan des travaux et des projets en cours.

VIE MUNICIPALE



Film documentaire des années 50

Un dimanche de Kermesse à Sauvessanges

Près de 150 personnes étaient au rendez-vous dans la salle paroissiale pour la diffusion du film documentaire qui retrace « *Un dimanche de kermesse à Sauvessanges* ».

Un documentaire tourné dans les années 1950 par le Curé Coste, curé de la paroisse à cette époque.

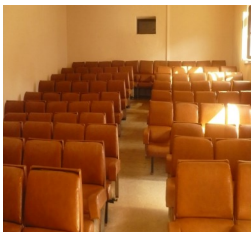
Cette séance a permis d'échanger des souvenirs. La plupart des spectateurs ont pu reconnaître des êtres chers, de la famille, des voisins...

Une séance riche en émotion qui permet de transmettre la mémoire du village aux jeunes générations.

Ce film a été diffusé en partenariat avec Ciné-Parc et grâce à la collaboration de Mr Philippe Hercule et de la Commission « communication et culture » .



CINEMA



**Séances les samedis soir
toutes les trois
semaines à la salle
paroissiale**

Tarif : 5 €

Carte d'abonnement: 38 €

Programmation disponible
en mairie ou sur
www.cineparc.fr

Ciné Goûter

Ciné Goûter a fêté ses 10 ans

Plus de 10 ans déjà que le ciné goûter existe...Ce rendez-vous incontournable pour les enfants pendant les vacances scolaires organisé par Ciné Parc en partenariat avec la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance et la commune de Sauvessanges associe la projection d'un film suivi d'un goûter. Un moment très convivial apprécié par les petits et les grands.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



3^{ème} prix

Parmi les événements municipaux, il en est un, très convivial, la remise des prix des maisons fleuries qui s'est déroulée le dimanche 10 août 2014 à la Salle des fêtes.

Ce rendez-vous printanier permet aux habitants de prendre une part active à l'embellissement de notre commune, chacun peut laisser libre cours à son imagination et à sa créativité en jouant avec les couleurs et les formes, en associant les espèces.

Cette année, 18 habitants se sont inscrits au concours organisé par la « Commission Habitat et cadre de vie ». Tous les participants ont été récompensés pour leur implication et leur participation à l'embellissement de la commune. Une exposition des photos de toutes les maisons a permis de découvrir les réalisations de chacun des participants.

Le jury composé des membres de la commission (Louis Bordet, Philippe Courcelle, Isabelle Mosnier, Mireille Jousserand) et de Mr Paul Breuil s'est réuni le 30 juillet pour parcourir la commune et découvrir de beaux balcons et de superbes massifs.

Au-delà du fleurissement de leurs maisons, certains habitants contribuent à embellir leur village et leurs « couderts », c'est le cas des hameaux de Bleyrat, de Polagnier et de Vauribeyre.

Félicitations à tous les habitants qui contribuent à embellir notre commune et à la rendre plus accueillante!

Palmarès du Jury

1^{er} prix : Marcelle Charbonnier de Vauribeyre

2^{ème} prix : Marinette Ardevol de Bleyrat

3^{ème} prix : Gérard Guilhot de Bleyrat



2^{ème} prix



1^{er} prix

Dès le printemps participez au concours en vous **inscrivant avant le 30 mai**.
Les bulletins d'inscription seront disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site de Sauvessanges.

Cette année, le concours distinguera trois catégories :

les maisons fleuries, les jardins et les potagers.

La visite du jury se déroulera durant l'été.

Participation au concours départemental des villages fleuris

Sauvessanges a remporté le prix pour l'initiative originale réalisée par les habitants, « Parcours à travers le village de Vauribeyre »

Lors de la remise des prix du concours départemental, les représentants des communes lauréates ont reçu leurs récompenses des mains de Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil Général, et Jean-François Demère, président du jury

Il y a eu en 2014 une petite révolution dans le concours départemental du fleurissement et du cadre de vie, organisé par le Conseil Général et le CAUE. Fini les notes, le classement "scolaire" et la "cosmétique" des fleurs, place à l'engagement des communes et de leurs habitants, au développement durable, la qualité de vie, et la gestion environnementale, notamment l'utilisation de l'eau et des pesticides.



Remise de prix aux habitants de Vauribeyre lors de la présentation des vœux



BIBLIOTHEQUE

HORAIRES

- Mardi de 14h à 15h
- Jeudi de 10h à 12h
- Dimanche de 10h30 à 12h
Les 1er et 3ème dimanches du mois

La bibliothèque dispose d'un large choix d'ouvrages destinés aux adultes et à la jeunesse. Les documents sont en libre accès et gratuits. Disposant d'un fonds propre d'environ 800 livres de tout genre : romans du terroir, romans policier, documentaires, bandes dessinées, romans jeune, albums...elle s'est enrichie de nouveautés grâce à la subvention de la commune. Pour renouveler notre stock, nous avons le passage du bibliobus de Clermont-Fd financé par le Conseil Général deux fois dans l'année qui risque de se restreindre à un seul passage. Des réservations sont possibles grâce à une navette qui dépose les ouvrages à la Maison des Services à Viverols. Merci également aux personnes qui nous font des dons de livres.

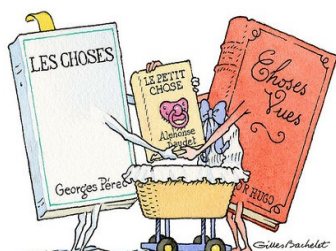
La bibliothèque organise des animations ponctuelles pour les enfants pendant les vacances scolaires : mardi gras, chasse aux œufs, fête du goût... Cette année elle a reçu deux comédiens de la Compagnie Ombre et Lumière qui ont présenté un conte théâtral de la fameuse histoire « la sorcière du placard aux balais » extraite de l'œuvre très connue de Pierre Garipari tiré des contes de la rue Broca.



Tous les quinze jours, Stéphanie reçoit les élèves de la classe maternelle pour une animation lecture qui permet aux enfants de découvrir le monde des livres.

La bibliothèque est ouverte à tous. Vous pouvez compter sur l'accueil et le conseil de vos bibliothécaires bénévoles : Régine, NAVARRO, Stéphanie ARDEVOL et Isabelle DUBUIS afin de partager le plaisir de lire.

LES HISTOIRES SANS FIN
SAVOIRS & CONNAISSANCES



*Vous souhaitent
bien des choses pour 2015....*

LA SEMAINE DU GOUT



A l'occasion de la semaine du goût, la bibliothèque a organisé deux animations : une pour les enfants de l'école qui ont participé à différents ateliers et jeux adaptés à leur âge. Un après-midi ludique qui s'est terminé par une dégustation de verrines variées toujours très attendue par les enfants.

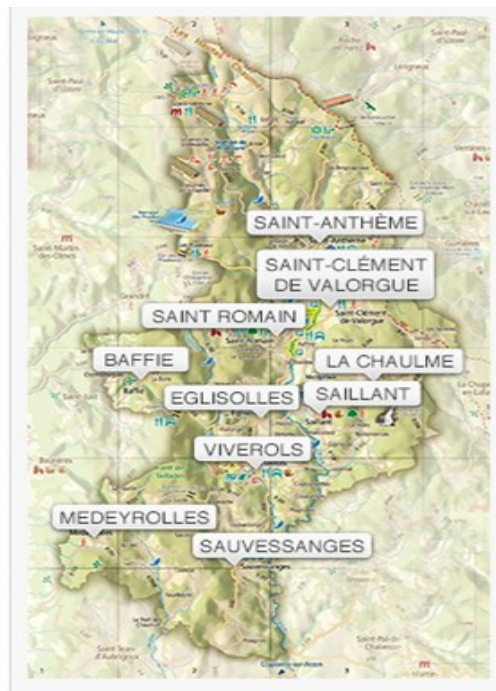
Samedi 18 octobre, sous un soleil radieux, une vingtaine de personnes a arpenté les chemins pour une marche découverte. Différentes photos indices étaient à reconnaître tout au long du parcours afin de trouver des ingrédients de recettes. Les marcheurs ont ensuite apprécié une petite collation aux saveurs d'automne avec diverses confitures, crumble aux poires, tarte à la courge.... Une expérience à renouveler !



Le PLUI entre dans la dernière phase...



Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la vallée de l'Ance est en cours de finalisation



Pour rappel : Le **PLUI** est un **document d'urbanisme** et de planification à l'échelle **intercommunale**.

Il exprime le projet de territoire des 10 communes de la vallée de l'Ance pour les 10 à 15 années à venir.

Le **PLUI** intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc..

Il détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes du territoire : secteurs constructibles, terres agricoles préservées, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, formes urbaines etc.

Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager).

Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

La prise en main de ce dossier par les nouvelles équipes a nécessité un temps de réflexion et de mise à niveau afin que chacun puisse mesurer l'impact des décisions qui vont être adoptées.

Une **enquête publique** aura lieu courant 2015 ; Un commissaire enquêteur sera nommé pour étudier les demandes des particuliers vis à vis du **PLUI**. A la fin de cette enquête, le commissaire aura un mois pour donner son avis sur l'ensemble du dossier.

Une fois approuvé, le **PLUI** entrera en vigueur pour tout nouveau projet d'aménagement ou de construction.

Des réunions publiques ont été organisées en décembre dernier sur les communes de St Anthème, Viverols et Sauvessanges. Ces rencontres ont permis d'échanger avec le bureau d'études, les représentants de la Communauté de communes et les élus sur l'intérêt de ce projet collectif.

les registres de consultation sont toujours disponibles en mairie et sur le site de la Communauté de communes de la vallée de l'Ance.

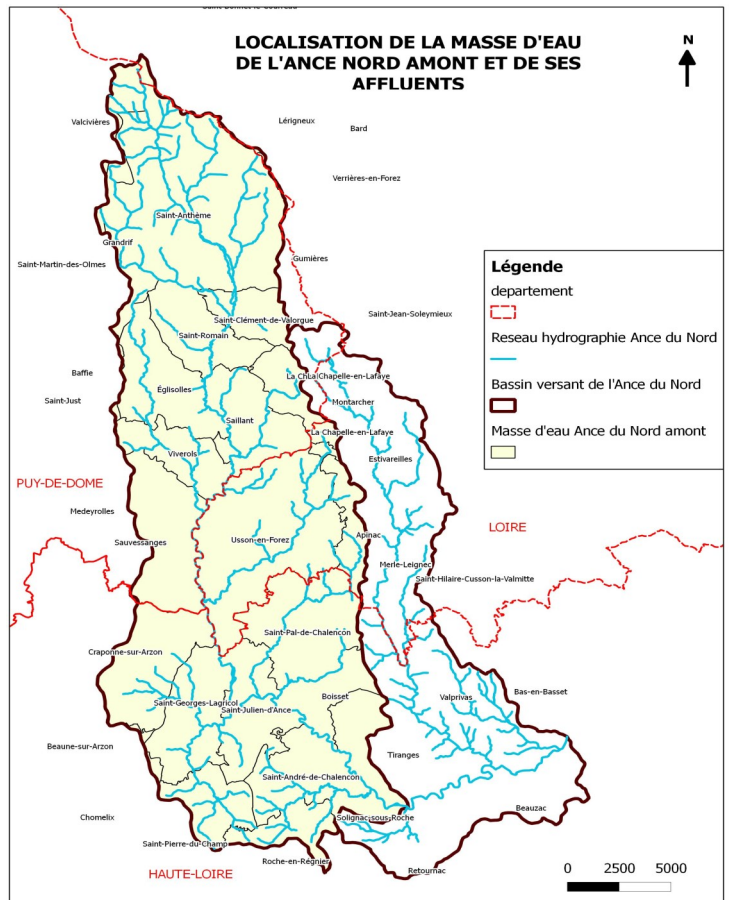
ccva63@wanadoo.fr

Contrat territorial de l'Ance Nord Amont

Globalement, l'Ance du Nord est une très belle rivière grâce aux habitants du territoire. Cependant, des dégradations importantes ont été constatées localement ainsi que des points de pressions qui à court terme altéreront la rivière.

Le contrat territorial est un outil multithématique et multipartenarial. Il a pour objectif de préserver et de maintenir la qualité de l'eau, de répondre aux orientations du SAGE (*Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux*) Loire-amont et de la Directive Cadre Européenne. C'est une démarche collective, trois départements sont concernés (puy de dôme, loire, haute-loire) pour un projet commun, celui de préserver notre rivière, l'Ance du Nord.

Le 17 septembre 2014, les élus concernés par la masse amont de l'Ance du Nord ont été conviés par la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance à venir découvrir les actions en phase opérationnelle du contrat de rivière du Lignon du Forez.



La signature du contrat territorial est prévue début 2015.

Elle amorcera la mise en œuvre des différentes actions émises dans le programme du contrat.

Ce sont autant d'actions qui permettront, si nous le voulons, de maintenir la qualité de l'Ance du Nord pour nos enfants et nos petits-enfants.

Des exemples concrets

Le **recul de résineux** permet de prévenir d'une dégradation des berges et du lit mineur



Installation de clôtures ou d'abreuvoirs afin d'éviter une fragilisation des berges, l'envasement du cours d'eau et le colmatage des zones de reproduction de certaines espèces.



Aménagement de berges :

Des techniques du génie végétal permettent de stabiliser les berges et de recréer une végétation naturelle.





VIE ASSOCIATIVE

OGEC

Présidente : Corinne BREUIL
 Vice-président : Michel NOGUERA
 Secrétaire : Fabien ALLARD
 Trésorière : Stéphanie ARDEVOL

APEL

Présidente: Alexandra CROUZOLON
 Vice Pdte : Angélique PEYRON
 Vice-Pdte : Cécile POULY
 Secrétaire : Cécile METRAL
 Adjointe : Julie BOUGAMONT
 Trésorière : Florence COURCELLE
 Adjointe : Chantal BORDET

L'APEL s'investit toujours activement en proposant des actions au profit de l'école, telles que ventes de chocolats, de fleurs, de pizzas ; elle organise aussi la fête de Noël, le concours de belote et la kermesse de fin d'année.

L'École Saint Joseph est heureuse d'accueillir cette année 35 élèves, dont 12 nouveaux qui viennent grossir les rangs ! Marie GAUTHIER a fait sa troisième rentrée au sein de l'école, auprès des 16 CE-CM, supplée par Cécile GALLON déjà présente l'an passé au sein de l'établissement. Aline DUCROCQ, après avoir passé 7 ans à l'école Notre Dame d'Arlanc, est heureuse de faire sa première rentrée en tant qu'enseignante auprès des 19 Maternelles-CP et directrice de l'école. Elle est accompagnée en classe par Sylvie MIDROIT, ASEM depuis bientôt 25 ans, qui, parmi ses attributions, accueille les élèves le matin et gère la cantine.



Parallèlement aux apprentissages que demande le Ministère de l'Education Nationale, les élèves de l'école s'investissent dans divers projets, cette année en lien avec le monde de la communication écrite. Ainsi, vous pourrez notamment lire deux éditions de leur journal d'école, disponibles fin janvier et juin chez vos commerçants. Comme les années précédentes, les élèves se rendent régulièrement à la bibliothèque, assistent aux projections trimestrielles du CinéParc et ont participé à la Semaine du Goût. Les élèves de Cycle 3 ont également validé leur Permis Piéton.

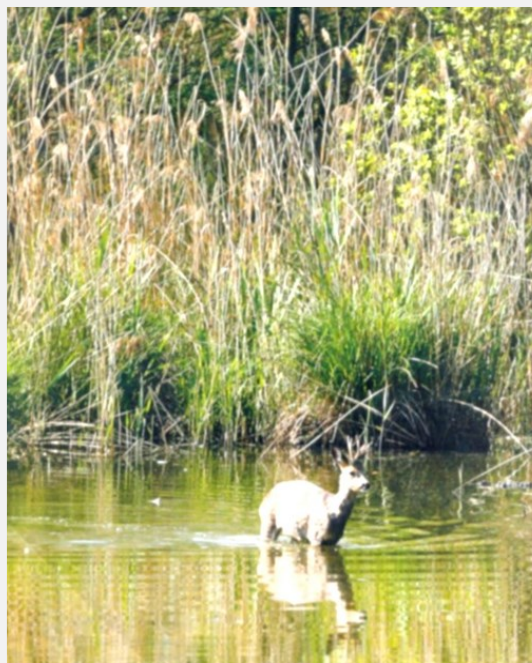
D'autres moments ponctuent également l'année, parmi lesquels la participation à la cérémonie du 11 novembre, la fête de Noël, ou le spectacle de fin d'année.



L'école est bien consciente de l'engagement, personnel et financier, de chacun, et souhaite vous remercier, commune, habitants, parents, pour votre investissement qu'elle sait précieux ! MERCI !



Société de chasse « La Saint Hubert »



Pour la saison 2014-2015, la société compte 57 adhérents, la chasse étant une passion qui persiste, même avec le temps comme Marcel 84 ans et Joannès 82 ans.

La population de gibier se maintient. Suite à un problème de territoire dans le secteur des *Dansadous*, un accord a été conclu avec la société de chasse de Viverols.

Depuis peu, une collaboration avec la société de Viverols est née, deux battues ont déjà été organisées, elles se sont déroulées avec succès et bonne humeur.

Le calendrier 2014 des chasseurs a été bien rempli avec en mars le concours de meutes sur chevreuil suivi du banquet, en avril le comptage des chevreuils, en juin, le marquage des postes et pose des miradors pour la sécurité, en juillet le ball trap et sa soupe aux choux sans oublier le vide grenier, en août le clôturage des maïs et lâcher de petits gibiers.

Président : Alexandre VARENNE

Vice-Président : David PICARD

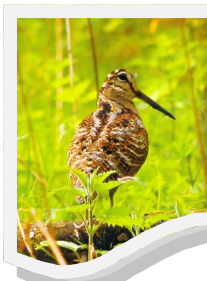
Secrétaire: Dominique CHATAING

Secrétaire Adjoint : Mathieu PICARD

Trésorier : Jean-Yves BREUIL

Membres :

Michel ROCHE -Philippe BREUIL -
Raphaël TEYSSOT - Guy VARENNE



CLUB DU BEL AGE

Président : Paul FERRY

Vice-Président : Louis ARDEVOL

Trésorière : Gilberte JOUVE

Secrétaire : Marie FOUGEROUSE

Pour le Club du Bel Age de Sauvessanges, l'année 2014 a commencé le 7 Janvier par la traditionnelle dégustation de la brioche des Rois.

Le calendrier des festivités du Club ne variant guère, ont suivi : le 25 Février, les bugnes - le 8 Avril, le repas de printemps chez Roure -le 11 Juin la sortie annuelle : visites du Musée de la Mine des Bruneaux à Firminy et du Musée d'Art et d'Industrie de St Etienne- le 7 Octobre, le repas d'automne chez Roure.

A l'occasion du repas de Noël chez Roure le 9 décembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir six nouveaux adhérents .

Toutes ces manifestations se déroulent dans la bonne humeur et la convivialité .



Sortie de printemps

C'est sans doute la raison pour laquelle notre club comptera 83 adhérents en 2015.

Un mardi sur deux, réunion à la salle du club où les amateurs de belote, coinche, tarot, scrabble etc, se retrouvent pour leurs jeux favoris .

Depuis la fin de l'année 2014 une nouvelle activité est en train de se mettre en place : la randonnée pédestre.

Les marcheurs partent de la mairie les mardis, jours de réunion. Les autres mardis, il faut se renseigner auprès de Nicole Picard de Rochette Borel ou de Nicole Picard d'Amour.

Le bureau du Club présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 2015

Association Sportive

Du côté de l'ASS, la saison 2013-2014 n'aura pas été au niveau sportif, un bon cru pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, la descente en 2ème division de notre équipe fanion qui avait acquis de haute lutte, le droit d'opérer à un niveau supérieur depuis quelques saisons. Mais, trop de partants, de blessés, de malchance parfois ont provoqué cette rétrogradation.

De plus, notre équipe réserve, trop diminuée elle aussi, et devant, chaque dimanche compenser les manques de l'équipe 1, a dû baisser pavillon et c'est pourquoi, cette nouvelle saison 2014-2015 voit pour la première fois, notre club ne compter qu'une seule équipe.

Malgré tout, le moral est toujours là, considérant plus que jamais, que l'essentiel étant de se retrouver avec plaisir, les dimanches pour affronter les clubs voisins de la Haute-Loire, qui connaissent eux aussi des problèmes d'effectifs, cause démographique.

Jean-Paul Girard a repris le flambeau, tenu ces dernières saisons, de fort belle manière par Olivier Juban. Notre effectif, fort de 24 licenciés joueurs, n'est pas fermé et nous accueillons avec plaisir de futurs joueurs surtout dotés de l'esprit du sport.

Nos diverses manifestations ont reçu un très bon accueil de votre part : que ce soit la vente des calendriers, notre concours de belote (chaque deuxième dimanche de Janvier), et la participation réussie à la fête patronale, et en point d'orgue, notre tournoi de fin Août.

Désormais appelé Tournoi des familles et des copains, ce dernier aura vu une ambiance digne des belles journées d'été avec des équipes toutes plus sympathiques les unes que les autres : Mention spéciale encore une fois au village de Vauribeyre avec 2 équipes : "les Roussettes" et les "Roussets".

Gageons, que cet été d'autres équipes relèveront ce challenge de l'amitié.

Terminons sur une note positive, avec la médaille de Bronze de la Ligue d'Auvergne de Football, remise à Gérard Folléas, en Septembre dernier dans les locaux du district de la Haute-Loire. Cette médaille récompense fort justement l'immense travail accompli par Gérard, que ce soit au niveau du Secrétariat que sur le terrain, en tant qu'arbitre. Un élément clef de notre club.

Le bureau :

Président : Camille MIDROIT

Secrétaire: Gérard FOLLEAS

Trésorière : Annie JOUVET

Membres :

Stéphanie RIX - Franck GIRARD -

Cédric EQUIS - J-Paul GIRARD -

Pascal ROUSSET Julien

QUATRESOUS- Pierre

PROVENZANO -J-Luc MARIN



Tournoi des familles

Association des Jeunes



Comme dans ses habitudes, l'ADJS continue à animer notre commune. L'année a débuté par le traditionnel concours de belote. A la mi-juin, nous avons décidé d'organiser une « soirée grenouilles » qui a connu un énorme succès où 130 personnes sont venues se régaler dans une ambiance festive et conviviale.

Pour continuer dans cet élan, nous avons participé à la fête patronale avec la conception de deux chars : Oasis et les Rastas Rockets avec l'aide de l'ASS. Ceci a permis de passer un agréable week-end en présence de nombreuses associations de la commune.



LE BUREAU

Président : BERNARD Michaël

Vice-président : SEPTIER Nicolas

Trésorier : QUATRESOUS Romain

Trésorier adjoint : PICARD Mathieu

Secrétaire : MIDROIT Chloé

Secrétaire adjoint : BREUIL Fanny

Membre : ROURE Maëva

Pour clôturer cet été, nous sommes partis un week-end en Ardèche où plusieurs activités ont été proposées.

L'année s'est terminée, en collaboration avec les pompiers, les chasseurs, les parents d'élèves, l'ASS, le club du Bel Age et des commerçants avec le téléthon. Grâce à la marche et à la soirée dansante, la somme de 1280€ a pu être reversée à l'AFM.

En revanche, la fête de la moto n'a pas pu avoir lieu car les autorisations administratives sont de plus en plus complexes. Par contre, nous envisageons le retour des caisses à savon...

L'année 2014 a permis d'accueillir de nouveaux membres. Les jeunes souhaitant nous rejoindre pour 2015 seront les bienvenus à condition d'avoir 16 ans.

L'association des jeunes remercie les personnes ayant participé à nos manifestations. En attendant de vous revoir en 2015, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

COMITE DES FETES

Un nouveau bureau a été élu cette année. Suite à ce renouvellement, l'association a changé de nom : le syndicat d'initiatives est devenu « comité des fêtes » avec à sa présidence Cédric EQUIS. Le Comité des fêtes organise la fête patronale aidé par de nombreux membres, d'ailleurs tous les volontaires sont les bienvenus. Il a été décidé de fixer toujours au 2ème week-end d'août la date de cette manifestation. Après la traditionnelle vente de brioches par les enfants du village dans le bourg et les hameaux, une balade a rassemblé une quarantaine de marcheurs qui tout au long du parcours ont pu résoudre des énigmes préparées par l'ADDPS jusqu'au hameau de Vauribeyre pour enfin découvrir de nombreux épouvantails. La soirée s'est poursuivie par la retraite aux flambeaux sur les rythmes de la fanfare de St Jean de Nay. Le bal disco animé par Logarythm a permis à de nombreux jeunes de danser jusqu'au bout de la nuit.

Dimanche a débuté par un apéritif offert par la municipalité. A cette occasion ont été remis les prix des maisons fleuries. L'après-midi un défilé de voitures anciennes a précédé un magnifique corso fleuri animé par la Banda « Los Cumbancheros » tandis que les andalous leur emboîtait le pas. L'ambiance était festive autour des chars animés : l'association des jeunes avec le Bobsleigh des Rastas Rockets et les costumes colorés version Oasis, sans oublier les petits Brésiliens. Le Bal de la Libération aux nombreux figurants et la reconstitution d'un véritable Char Sherman a clôturé le défilé applaudi par de nombreux spectateurs. La traditionnelle soupe aux choux proposée les deux soirs a réuni, plus de 500 convives. Le Week-end s'est terminé par un bal Musette animé par Serge Sabatier et un très beau feu d'artifice musical.

Meilleurs vœux et bonne année festive !

Président : Cédric EQUIS

Vice-président : Roger MARIN

Trésorier : Eric DARD

Trésorier adjoint : Jean-Luc POIRIEUX

Secrétaire : Stéphanie ARDEVOL

Secrétaire adjoint : Yannick CHAPUIS

Membre : Emma MOSNIER



Retenez les dates des 8 et 9 août et ne manquez pas le fameux défilé de chars qui reste un moment fort de ce week-end préparé par de nombreux bénévoles et qui demande beaucoup de préparatifs.

VIE ASSOCIATIVE

ADPPS

Association de Découverte et de Protection
du Patrimoine de Sauvessanges

LE BUREAU :

Président : Alain CONORTON

Vice Président : Paul FERRY

Raymond NAVARRO

Trésorière : Bernadette MOREL

Trésorière Adjoint : Martine GRATTON

Secrétaire : Arnel JOUVET

Secrétaire Adjoint : Guillaume CHRISTOPHLE



En 2014 notre association a souhaité mobiliser les habitants et mettre en œuvre des actions qui contribuent à la mise en valeur et à la sauvegarde de notre patrimoine et à transmettre la mémoire de notre village aux jeunes générations.

Participation à la fête patronale :

Le samedi, une marche de 6 km, a permis aux promeneurs de découvrir certains hameaux et de s'arrêter plus longuement à Vauribeyre.

Un stand " *connaissons nous et sachons reconnaître nos hameaux* " a connu un grand succès avec plus de 500 tirages. Un jeu de « type loto » permettait à l'aide d'énigmes, de reconnaître des photos prises sur la commune.

Le passage des vieilles voitures en ouverture du corso fleuri annonçait un beau spectacle aux couleurs et aux thèmes variés.



L'exposition sur la guerre 14/18 :

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, une exposition de photos, lettres et objets sur ce conflit a permis de rendre hommage aux Sauvessangeois qui ont payé un lourd tribut. L'inauguration officielle s'est déroulée samedi 22 novembre en présence du député André Chassaing, de Michel Bravard, Conseiller Général et de notre Maire Didier Ardevol. L'exposition, qui a duré une semaine, a été plébiscitée par les très nombreux visiteurs, plus de 600 visites, sans compter les scolaires.

Un grand merci aux personnes qui nous ont confiées les photos, lettres, revues, diplômes, médailles et objets qu'ils possédaient, sans lesquels nous n'aurions pu réussir.

Toujours en hommage à la Grande Guerre et en partenariat avec Ciné Parc la diffusion du film JOYEUX NOEL a attiré une vingtaine de personnes le samedi soir.

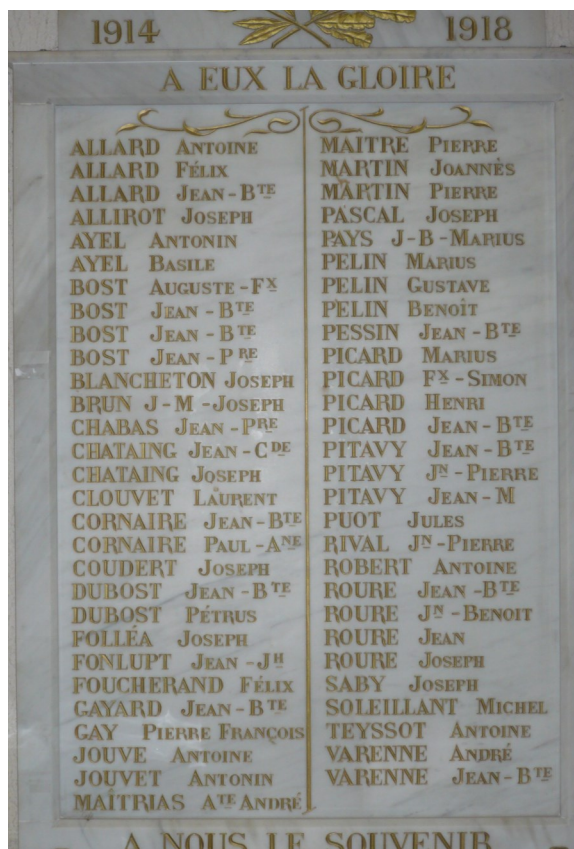
Pour l'année 2015, nos objectifs sont la reconduction d'une participation à la fête patronale ainsi qu'une valorisation de nos sentiers et chemins.

Nous avons une pensée émue pour notre ancien président Marcel Gayard.



Meilleurs vœux 2015

à toutes et tous, l'ADPPS.



SAPEURS POMPIERS

Le centre des Sapeurs Pompiers de SAUVESSANGES vous adresse ses meilleurs vœux !

L'année 2014 a été marquée par le changement de chef de centre. En effet, Didier ARDEVOL, suite à ses nouvelles fonctions a préféré laisser sa place à son adjoint Hervé FERRY tout en restant sapeur pompier volontaire.

Formations 2014

Mathieu LAGER a commencé l'année à Ambert pendant 8 samedis et une semaine complète pour passer le transverse et le SAP1

Cédric EQUIS s'est formé pour être chef d'après 1 équipe au mois de mai à Murol pendant 6 jours.

Fanny BREUIL, Adeline CHATAING, Laura FERRY, Thomas ARDEVOL, Mathieu LAGER et Rémi MAITRIAS ont participé à la formation INC DIV durant 12 samedis avec plusieurs formateurs dont Michaël BERNARD et Hervé FERRY.

Recyclage PSR (secours routiers) effectué à VIVEROLS avec nos collègues du CS pour :

L'adjudant-Chef Didier ARDEVOL

Caporal-Chef Cédric EQUIS

Caporal-Chef Jérôme BREUIL

Caporal-Chef Michaël BERNARD

Caporal Fabien PITAVY

Recyclage Formateurs incendie effectué à AMBERT pendant deux jours pour :

L'adjudant Hervé FERRY

Caporal-Chef Michaël BERNARD

Comme chaque année nous effectuons un recyclage secourisme une soirée et un dimanche matin pour un totale de 6 heures, effectué par Cécile ROUSSET, Dominique VIALLARD et Pierre Luc JOUVET de Saint Anthème, nous les en remercions très sincèrement.



Manœuvre avec Viverols

Pour la FMA (formation de Maintien des Acquis) INC DIV (incendie et interventions diverses) elle se fait tous les premiers dimanches de chaque mois lors de la manœuvre encadrée par les 2 formateurs incendie du centre.

Le caporal-Chef Julien BERNARD a passé le SAP2 et DIV2 dans la Loire vu qu'il est aussi affecté à Saint Bonnet le Château et nous espérons qu'il soit bientôt moniteur de secourisme.

Acquisition d'un nouveau véhicule



Cette année, deux médailles ont été décernées :

Une de vermeil au 1ère classe Eric ROURE pour ses 25 ans de service et une médaille d'or à l'adjudant Hervé FERRY pour ses 20 ans de service.

Ont été nommés au grade de :

Caporal-Chef : Fabien PITAVY

Sergent : Cédric EQUIS

Adjudant : Hervé FERRY

AMICALE

Présidente : Annie JOUVET

Trésorier : Paul BREUIL

Secrétaire : Michaël BERNARD

Nous vous remercions pour votre accueil chaleureux lors de notre passage des calendriers.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues pour compléter nos effectifs.

COMICE AGRICOLE



L'EPVA (Entente Paysanne de la Vallée de l'Ance) est une association d'agriculteurs regroupant 38 communes, répartie sur trois départements : Loire, Haute-Loire et Puy-de-Dôme en partant de Saint Anthème jusqu' à Valprivas tout au long de la rivière l'Ance.

Le but principal de l'association est la promotion et l'animation autour des produits de l'agriculture, pour cela elle organise tous les deux ans un comice agricole qui tourne sur chaque département.

En 2015, c'est au tour du département du Puy-de-Dôme d'organiser le comice. Celui-ci aura lieu sur la commune de Sauvessanges sur le site de Mayaux le 30 août 2015 toute la journée.

Au cours de cette journée aura lieu un concours de vaches laitières et une présentation de vaches allaitantes, ainsi qu'un marché de producteurs accompagnés de diverses animations pour tous les âges. Cette journée se déroulera sous le signe de la convivialité autour d'un repas (midi et soir) et d'une buvette. L'entrée est gratuite et toutes les bonnes volontés sont nécessaires au bon déroulement de cette journée. Toute l'équipe de l'EPVA vous souhaite une bonne année 2015.

COURSE DE CAISSES A SAVON

Les caisses à savon reviennent cet été...

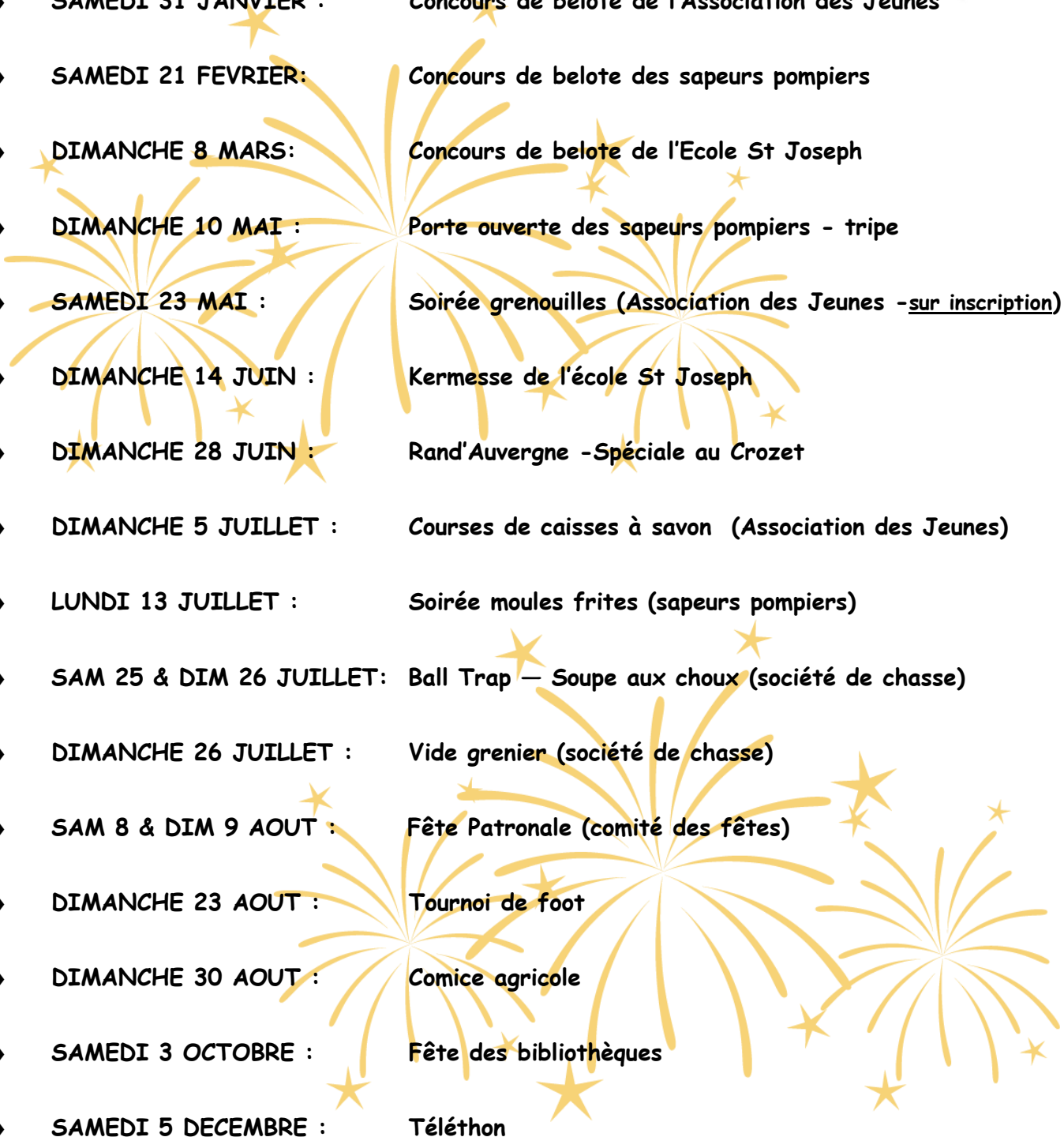
Cette course, organisée par l'Association des jeunes, aura lieu dimanche 5 juillet





FESTIVITES 2015



- ♦ DIMANCHE 11 JANVIER : Concours de belote du foot
 - ♦ SAMEDI 31 JANVIER : Concours de belote de l'Association des Jeunes
 - ♦ SAMEDI 21 FEVRIER: Concours de belote des sapeurs pompiers
 - ♦ DIMANCHE 8 MARS: Concours de belote de l'Ecole St Joseph
 - ♦ DIMANCHE 10 MAI : Porte ouverte des sapeurs pompiers - tripe
 - ♦ SAMEDI 23 MAI : Soirée grenouilles (Association des Jeunes -sur inscription)
 - ♦ DIMANCHE 14 JUIN : Kermesse de l'école St Joseph
 - ♦ DIMANCHE 28 JUIN : Rand'Auvergne -Spéciale au Crozet
 - ♦ DIMANCHE 5 JUILLET : Courses de caisses à savon (Association des Jeunes)
 - ♦ LUNDI 13 JUILLET : Soirée moules frites (sapeurs pompiers)
 - ♦ SAM 25 & DIM 26 JUILLET: Ball Trap — Soupe aux choux (société de chasse)
 - ♦ DIMANCHE 26 JUILLET : Vide grenier (société de chasse)
 - ♦ SAM 8 & DIM 9 AOUT : Fête Patronale (comité des fêtes)
 - ♦ DIMANCHE 23 AOUT : Tournoi de foot
 - ♦ DIMANCHE 30 AOUT : Comice agricole
 - ♦ SAMEDI 3 OCTOBRE : Fête des bibliothèques
 - ♦ SAMEDI 5 DECEMBRE : Téléthon
- 

INFORMATIONS DIVERSES

SIVOM d'Ambert :

C'est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'arrondissement d'Ambert rayonnant sur 58 communes, gérant entre autre le service de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Depuis le 1er janvier 2014, nos ordures ménagères sont traitées au Pôle VERNEA à Clermont-Fd. Afin de maîtriser les coûts de traitement, le SIVOM d'Ambert accentue ses efforts de communication auprès de chaque citoyen pour réduire sa production de déchets et trier au maximum les déchets valorisables. Actuellement 10 kg d'ordures ménagères coûtent 3,60 € alors que 10 kg de déchets triés et recyclés coûtent 0,90 €. Nous attirons votre attention sur le fait de trier ces emballages, papiers/cartons et déchets organiques devient économiquement et écologiquement primordial car ces produits, en étant recyclés, coûtent moins cher à la collectivité, et donc à vous.

POINT VISIO PUBLIC

Le **Point Visio Public de la Maison des Services** vous permet d'entrer directement en contact avec différents services publics. Différents partenaires effectuent des permanences physiques dans les locaux de la MSVA :



- **Pôle emploi** : les jeudis de 9h à 12h uniquement sur convocation – parlez-en à votre conseiller !
- **Mission Locale** : le 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h
- **Assistante sociale** : le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h – sur RDV au 04 73 82 55 20
- **Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)** : le mardi matin de 9h à 12h
- **CPAM** : le vendredi de 10h à 12h (semaines impaires hors vacances scolaires)

SIVOM de Viverols :

C'est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple mais qui n'a pas les mêmes compétences que celui d'Ambert.



Il gère les services à la personne : aide à domicile, portage de repas, bus des montagnes.



MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'Enfance située dans le Bourg à Eglisolles a ouvert ses portes le 31 janvier. Cet équipement réalisé par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance est destiné aux enfants du territoire avec différents espaces : un relais d'assistances maternelles, un centre de loisirs, une ludothèque, une salle de motricité...

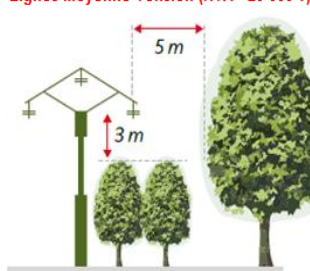
Détecteur de fumée



Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le **8 mars 2015**.

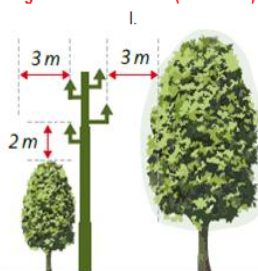
ELAGAGE

Lignes Moyenne Tension (HTA - 20 000 v)



Distance réduite à 4 m pour les lignes posées sur des isolateurs rigides.

Lignes Basse Tension (BT - 400 v)



Distance réduite à 2 m pour les lignes situées en agglomération.

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété notamment si les trois conditions suivantes sont réunies :

La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique ;

Les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;

L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

*Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Même sans toucher directement une ligne, on risque l'électrocution en raison du phénomène d'amorçage

Ne pas toucher et s'approcher d'une ligne à terre

Ne jamais toucher un arbre ni une branche en contact ou très proche d'une ligne



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale est ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h

CAMPING MUNICIPAL

Ouvert d'avril à octobre

- ◇ Emplacement : 2,50 €/jour
- ◇ Adulte : 2,00 €/jour
- ◇ Enfant (-7 ans) : 1,50 €/jour
- ◇ Véhicule : 1,50 €/jour
- ◇ Electricité : 3,00 €/jour

Forfait saisonnier — garage mort
Location mobil-home

LOCATION SALLE DES FETES

Gratuite pour les associations

- **Particuliers en résidence principale ou secondaire :**
 - ⇒ Grande salle 110 €
 - ⇒ Petite salle 50 €
 - ⇒ Forfait 2 salles 140 €
- **Personne extérieure à la commune :**
 - ⇒ Grande salle 130 €
 - ⇒ Petite salle 70 €
 - ⇒ Forfait 2 salles 180 €

Chèque de caution de 500 € à la réservation

DECHETTERIE

DE VIVEROLS

VIVEROLS : en face scierie

Tél/Fax : 04 73 95 34 58

ETE (15 avril au 15 octobre)

HIVER (16 octobre au 14 avril)

Mardi	9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi	9h à 12h et 14h à 18h
Samedi	9h à 12h et 14h à 18h

Mardi	9h à 12h et 14h à 17h
Jeudi	9h à 12h et 14h à 17h
Samedi	9h à 12h et 14h à 17h



Consulter les plans du cadastre en ligne sur www.sivom-ambert.fr

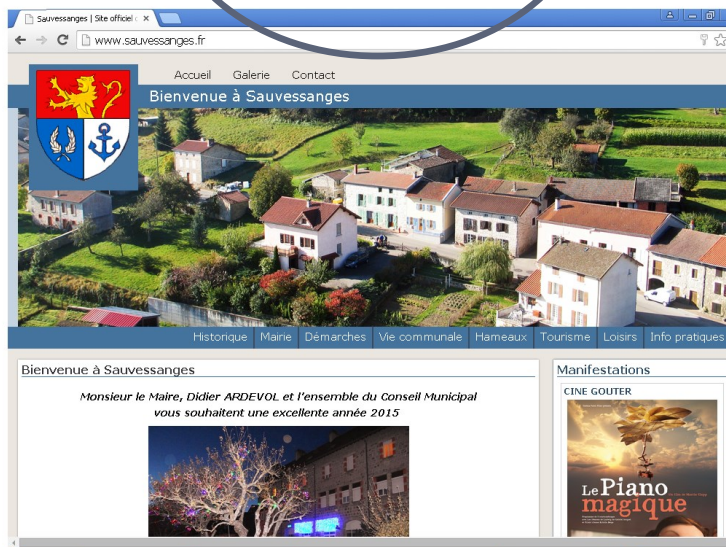
Onglet carte SIG

Par contre le nom des propriétaires ne figure pas, seules les mairie sont habilitées à fournir ces informations



Site internet de la commune

www.sauvessanges.fr





Bulletin municipal n°1

Tirage : 450 exemplaires

Responsable publication : Didier ARDEVOL

Rédaction : La Commission Information - Communication

Impression : la clé du chemin - Craponne/Arzon